



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

TRADE/2003/24/Add.1  
5 mars 2003

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE,  
DE L'INDUSTRIE ET DE L'ENTREPRISE

Septième session, 13 et 16 mai 2003  
Point 19 de l'ordre du jour provisoire

**COMITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE,  
DE L'INDUSTRIE ET DE L'ENTREPRISE**

**Huitième session**

**PROPOSITION CONCERNANT LE DÉBAT D'ORIENTATION DE 2004**

**POUR EXAMEN**

Note du secrétariat

1. Juin 2004 étant la date butoir pour l'adhésion de 10 nouveaux pays à l'Union européenne, la date proposée pour le débat d'orientation – au printemps 2004 – est idéale pour s'interroger, au-delà de la question de l'élargissement, sur des aspects essentiels pour les gouvernements, les entreprises et la société civile:

- Quelles seront les incidences de l'élargissement de l'Union européenne sur la prospérité de la région?
- Comment une Europe élargie peut-elle attirer les investissements étrangers directs, s'agissant aussi bien des États membres que des États non membres?

- Quels mécanismes de facilitation du commerce seront le mieux adaptés au nouvel environnement commercial?

2. Le débat d'orientation de 2004 mettra l'accent sur la facilitation du commerce et le développement de l'entreprise dans la future Europe et sur la façon dont la CEE pourrait contribuer à améliorer les communications et la coopération entre les pays de la région. Il s'agira également de déterminer comment la CEE pourrait relever ces nouveaux défis au moyen d'initiatives intersectorielles et favoriser la coopération régionale dans ce nouveau contexte politique.

3. Avec ses 55 États membres, la CEE offre aux gouvernements la possibilité de débattre des questions relatives à l'Europe élargie. Depuis des années, elle contribue à faciliter le commerce, le transit et les opérations douanières et à promouvoir l'établissement d'instruments juridiques communs pour les transports et la coopération transfrontière dans l'ensemble de la région.

4. Afin d'exploiter pleinement l'expérience acquise et d'en faire bénéficier ses États membres, qu'ils souhaitent ou non adhérer à l'Union européenne, la CEE organisera une série de réunions sur le thème «Une Europe élargie» en 2003 et 2004. Le débat d'orientation qu'il est proposé de tenir en 2004 fera le bilan et s'inspirera des résultats de ces réunions.

-----